

ORCHESTRE NATIONAL DE METZ

31 RUE DE BELLETANCHE 57000 METZ

CONCOURS DE RECRUTEMENT

2 Violons du rang (3^e catégorie) & 1 Violon co-soliste (2^e catégorie)

Lundi 7 janvier à 10h (Éliminatoires) & Mardi 8 janvier 2019 à 9h30 (Épreuve finale*)

L'ordre de passage des candidats sera déterminé par tirage au sort à 10h, ainsi qu'avant chaque épreuve.

🎻 1^{re} ÉPREUVE : éliminatoire derrière paravent

POUR TOUS

BACH Partita n°1 pour violon seul BWV 1002 : Sarabande (avec reprises)
MOZART Symphonie n°39 (KV543) Final : jusqu'à la reprise mesure 104 (partie 1^{re} violons)

POUR CEUX QUI PASSENT LE CONCOURS DE VIOLON CO-SOLISTE

RAVEL Ma Mère l'Oye : Jardin féérique : 5^e de 1-4^e de 3 (partie solo)

🎻 2^e ÉPREUVE : éliminatoire derrière paravent

POUR TOUS

1^{er} mouvement (avec cadence) d'un concerto au choix du candidat parmi les concertos suivants : Brahms, Mendelssohn (op.64), Prokofiev n°2, Saint-Saëns n°3 et Sibelius

PROKOFIEV Symphonie classique : Final jusqu'à la mesure 52 (partie de 1^{re} violons)

POUR CEUX QUI PASSENT LE CONCOURS DE CO-SOLISTE

PROKOFIEV Roméo et Juliette : Aubade : chiffres 336 à la 4^e de 337 (partie solo)

🎻 ÉPREUVE FINALE

A. TRAITS (ET SOLOS) D'ORCHESTRE (DANS L'ORDRE SOUHAITÉ PAR LE CANDIDAT) :

POUR TOUS

Parties de 1^{re} violons

BERLIOZ Symphonie fantastique : Un Bal – chiffres 22-27 (B-L)
DEBUSSY La Mer : Jeux de vagues – chiffres 33-39
R. STRAUSS Don Juan : début jusque 13 mesures après C
MENDELSSOHN Songe d'une nuit d'été : Ouverture jusqu'à la mesure 80
BRAHMS Symphonie n°4 : Allegro giocoso jusqu'à la mesure 44 (B)

Parties de 2^{es} violons

BARTÓK Concerto pour orchestre : Final : mesures 12-86 et 265-317 (1^{re} partie)
RAVEL Daphnis et Chloé : 2^e Suite de : 197 à la fin (1^{re} partie)

POUR CEUX QUI PASSENT LE CONCOURS DE VIOLON CO-SOLISTE

Parties solos

BRAHMS Symphonie n°1 : 2^e mouvement : mesures 90-128
OFFENBACH Orphée aux Enfers : Ouverture : solo (avec cadence de Y.P Tortelier)

Solo à 2 violons (avec l'un des violons solos de l'ONM) :

PROKOFIEV Cendrillon : n°7 : chiffres 53-54, 55-56, 1 avant 57-> 7^e de 58 (partie solo du bas)

Le jury se réserve la possibilité de demander aux candidats de rejouer les traits des épreuves précédentes.

B. DÉCHIFFRAGE À L'APPRÉCIATION DU JURY

C. ENTRETIEN AVEC LE JURY (à l'appréciation du jury)

AUCUNE CONVOCATION NE SERA ENVOYÉE

Date limite de dépôt des candidatures : **01 janvier 2019**

Prise de fonction : **Dès que possible : 1 violon du rang et violon co-soliste – 1^{er} avril 2019 : 1 violon du rang**

Les frais de transport et de séjour sont à la charge du candidat.

*Le jury se réserve le droit d'avancer l'épreuve finale au lundi en fonction du nombre de candidats présents.